

loisirs

# STAGES DE VACANCES

# 2026

INFORMATIONS AUX PARENTS

CHASTRE



nature et loisirs

ASBL LOUIS PICALUSA

# Stages de vacances 2026

## INFORMATIONS AUX PARENTS

Chers parents, chers enfants,

De nouvelles vacances en perspective, avec cette année encore de nombreuses propositions de stages. Pour les plus petits et les plus grands, de jour ou en résidentiel, les stages sont l'occasion de se retrouver dans un esprit de vacances et de vivre ensemble de nouvelles aventures au travers d'activités variées, amusantes et inattendues.

### OÙ ET QUAND DÉPOSER / VENIR RECHERCHER MON ENFANT ?

#### Horaires

##### stages de détente et de printemps

Le stage se déroule de 9h à 16h.  
garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 18h00

##### stages d'été

Le stage se déroule de 9h à 16h.  
garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 18h00

#### Lieux

##### stages de détente et de printemps

École de Blanmont - rue des Combattants 20, 1450 Chastre

##### stages d'été

Domaine des Possibles - rue de Gembloux 2, 1450 Chastre



#### DATES ET THÈMES

Toutes les dates et les thèmes de nos stages se trouvent sur la page « Stages loisirs » de notre site internet :

[www.nature-et-loisirs.be](http://www.nature-et-loisirs.be)



#### À AMENER POUR LE STAGE

- Vêtements « relax », étiquetés
- Une casquette ou un chapeau pour se protéger du soleil
- Pour les petits, un nombre suffisant de langes et vêtements de rechange (si nécessaire) étiquetés
- Pas d'objets de valeur (bijoux, portable, etc,...)



## MON ENFANT : ENCADREMENT ET REPAS

### Qui s'occupe de lui ?

L'animation est assurée par des animateurs brevetés qui ont pour la plupart suivi leur formation à Nature et Loisirs. Certains animateurs sont en stage et sont donc en cours de formation. L'équipe est pilotée par un coordinateur lui aussi breveté et parfois accompagné d'un coordinateur en stage.

Les enfants sont répartis par petits groupes en fonction de leur âge. Les enfants accueillis ont entre 2,5 et 15 ans. Nous respectons les normes ONE.

1 animateur pour maximum 8 enfants de moins de 6 ans.  
1 animateur pour maximum 12 enfants de 6 ans et plus.

### Que fait-il de sa journée ?

Au départ d'un thème qui rythmera la semaine, l'équipe d'animation organise des activités adaptées au groupe et à l'âge des enfants. Les activités sont entrecoupées de temps libres. Le programme est établi par la coordination et l'équipe d'animation lors de réunions de préparation avant la période de stage, mais laisse une large place aux souhaits et aux projets des enfants.

### Que mange-t-il ?

Les parents préparent un pique-nique comprenant :  
- une collation + boisson (matin) ;  
- des tartines (midi) ;  
- un goûter + boisson (après-midi).



Merci de privilégier la gourde à une bouteille en plastique, nous la remplirons autant de fois qu'il le faut.



### PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique des stages et séjours prend la forme d'une revue A4 appelée Anim'Atout disponible sur les lieux de stages et sous format électronique [en suivant ce lien](#). Chaque plaine est agréée par l'ONE et correspond aux normes du décret « Centres de vacances ».

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Attention, les places sont limitées.

- Rendez-vous sur [www.nature-et-loisirs.be](http://www.nature-et-loisirs.be) pour l'inscription en ligne. Créez et complétez entièrement votre profil personnel (utilisateur = parent/responsable).
- Complétez ensuite la fiche médicale via l'onglet « enfant » (une fiche médicale par enfant).
- Lorsque votre inscription sera traitée (manuellement), un e-mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement et la fiche d'information pratique.

Si vous rencontrez des problèmes en utilisant internet explorer, veuillez essayer avec un autre navigateur internet (Mozilla Firefox, Chrome...).

#### Attestations Fiscales pour les enfants de moins de 14 ans :

L'attestation fiscale sera disponible sur votre profil personnel la semaine qui suivra la date du stage. Attention, pour que celle-ci soit valide et reconnue par le SPF Finance, le profil de votre enfant et celui de la personne en charge devront être complets (NISS). Selon la nouvelle réforme de janvier 2022, une copie sera automatiquement délivrée au SPF Finance.

#### Tarifs

Pour une semaine de 5 jours de stage :

- premier enfant : 70€;
- deuxième enfant et suivants : 65€.

En cas de difficulté, un contact avec la responsable des inscriptions permet de trouver une solution. Ce prix ne peut constituer un obstacle à la participation au stage. Toute situation particulière est envisagée avec attention et bienveillance.

## PROCÉDURE D'ANNULATION ET DE DÉSISTEMENT

en cas de maladie ou d'accident couverts par un certificat médical :

Toute absence doit être signalée, soit par mail à l'adresse suivante : [info@nature-et-loisirs.be](mailto:info@nature-et-loisirs.be), soit par téléphone au 0472/83.36.68.

Seuls une maladie ou un accident couverts par un certificat médical donnent lieu à un remboursement partiel, s'il est demandé par mail à l'adresse suivante : [info@nature-et-loisirs.be](mailto:info@nature-et-loisirs.be). La somme de 30€ sera de toute façon conservée pour les frais déjà engagés, majorée du montant journalier de chaque journée d'activités vécue.

Les équipes d'animation ne sont pas habilitées à prendre acte des absences pour cause de maladie ou pour toute autre raison, ni à accepter des documents. La procédure de remboursement ne sera entamée qu'à la clôture des stages de vacances (et en septembre pour les vacances d'été), ceci pour éviter tout risque d'erreur.

annulation et désistement non couverts par un certificat médical :

Pour toute semaine d'animation, de formation et d'activités annulée plus d'un mois calendrier avant la date de commencement : remboursement à 80% ou changement de semaine de stage sans frais (si les disponibilités le permettent).

Pour toute semaine d'animation, de formation et d'activités annulée un mois ou plus de 12 jours calendrier avant le commencement de la semaine : remboursement à 50% ou changement de semaine de stage sans frais (si les disponibilités le permettent).

Pour toute semaine d'animation annulée 12 jours calendrier ou moins avant le début de la semaine : pas de remboursement.

### Attestation en matière de frais de garde d'enfants âgés de moins de 14 ans

Selon la nouvelle réforme, l'attestation fiscale doit désormais être envoyée au SPF Finances par l'organisme d'accueil afin d'être ajoutée automatiquement à votre déclaration pour l'année en cours. Pour ce faire, veillez à bien mentionner votre numéro national ainsi que celui de votre/vos enfants dans vos profils respectifs.



## RESPONSABILITÉS

Les enfants prenant part aux activités sont assurés par notre ASBL en responsabilité civile et accidents corporels. Toutefois, les parents restent civilement et financièrement responsables des dégradations volontaires éventuelles que pourrait commettre leur enfant dans le cadre du stage de vacances.

Nature et Loisirs décline toute responsabilité concernant les objets de valeurs apportés sur le lieu de stage (gsm, tablette, console de jeux...). Ces objets ne sont pas les bienvenus. Les vêtements, adaptés aux activités, seront marqués au nom de l'enfant afin de minimiser les risques de perte.

Les enfants ne peuvent quitter le lieu d'animation sans autorisation écrite des parents et remise au préalable. Au cas où un parent veut déléguer la reprise de son enfant par une tierce personne, une délégation ÉCRITE est exigée, dans le souci d'assurer la sécurité de l'enfant.



## L'ASBL NATURE ET LOISIRS RESTE À VOTRE DISPOSITION

Responsable de projet : Roxanne Flament  
e-mail : [r.flament@nature-et-loisirs.be](mailto:r.flament@nature-et-loisirs.be) | Gsm : 0472/83.33.14  
Nature et Loisirs ASBL, rue de Gembloux 2, 1450 Chastre  
[www.nature-et-loisirs.be](http://www.nature-et-loisirs.be) | Page facebook : Stages Nature et Loisirs ASBL

